

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

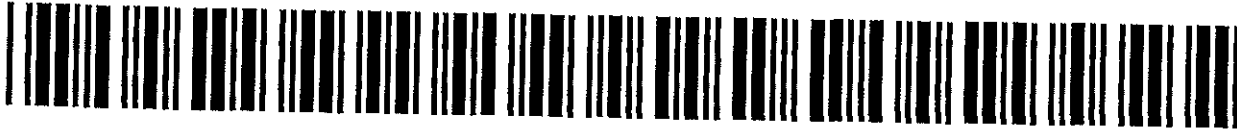
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 08515
Numéro SIREN : 489 723 858
Nom ou dénomination : KEN GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2018 sous le numéro de dépôt 121400



20181214002017

DATE DEPOT : 26/12/2018

N° DE DEPOT : 121400

N° GESTION : 2006B08515

N° SIREN : 489723858

DENOMINATION : KEN GROUP

ADRESSE : 4 bis rue Saint Sauveur 75002 Paris

MILLESIME : 2017

KEN GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 931.532 euros
Siège social : 4 bis, rue Saint Sauveur – 75002 Paris
RCS Paris 489 723 858
(la « Société »)

12,1400

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 JUIN 2018

[...]

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

approuve lesdits rapports ainsi que les comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître une perte de (122.909) euros, ainsi que les opérations qui y sont mentionnées,

prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts,

en conséquence, **donne** quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice social clos

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport de gestion du Président,

approuve la proposition du Président et **décide**, d'affecter la perte en totalité au compte de « Report à Nouveau »

compte tenu de cette affectation :

- la réserve légale s'élève à 9.619,5 euros,
- le compte de « report à nouveau » s'élève à (96.242) euros,
- les capitaux propres s'élèvent à 7.166.875 euros.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

8

TROISIEME RESOLUTION

*Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées
à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et décision à cet égard*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuve ledit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

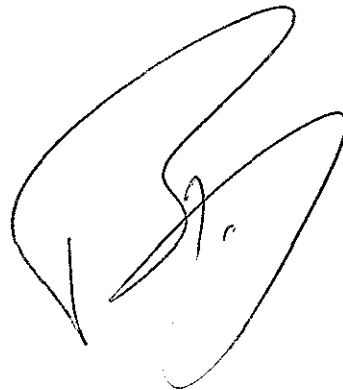
[...]

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.A small, handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page, consisting of a few vertical and horizontal strokes.

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : REN GROUPE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2
 Adresse de l'entreprise 4 B rue st sauveur 75002 Paris Durée de l'exercice précédent * 1 2
 Numéro SIRET* 4 8 9 7 2 3 8 5 8 0 0 0 2 8 Néant *

				Exercice N clos le,		
				3 1 1 2 2 0 1 7		
		Brut		Amortissements, provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 788	AG	11 098 690
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
		Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 654	AS	3 349 5 305
		Autres immobilisations corporelles	AT	68 331	AU	36 063 32 268
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	4 311 011	CV	4 311 011	
	Créances rattachées à des participations	BB	841 560	BC	841 560	
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	127 937	BI	127 937	
TOTAL (II)		BJ	5 369 281	BK	50 511 5 318 770	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 796	BY	57 796
		Autres créances (3)	BZ	8 903 279	CA	8 903 279
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 319	CG	1 319	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 026	CI	7 026	
	TOTAL (III)	CJ	8 969 419	CK	8 969 419	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	14 338 700	IA	50 511 14 288 190	

Revois : (1) Dont droit au bail : _____ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR
 Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : _____ Stocks : _____ Créances : _____

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		KEN GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 931 532		DA	931 532	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	6 321 966	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	9 620	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	26 667	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(122 909)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
TOTAL (I)		DL	7 166 875		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	273 402	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	273 402	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 154 212	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	4 204 887	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	23 060	
	Dettes fiscales et sociales		DY	228 014	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	237 740	
Compte régul.	Autres dettes		EA		
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	6 847 913		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	14 288 190		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	822 557	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 342	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : KEN GROUP		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services*	FD		FE		FF	
			FG	1 256 835	FH		FI	1 256 835
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 256 835	FK		FL	1 256 835	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 967	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 270	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 267 072
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 595	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	593 172	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 067	
	Salaires et traitements*					FY	461 685	
	Charges sociales (10)					FZ	185 913	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	12 198
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 275 632	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(8 560)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	218 294	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	518 839	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	218 294	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	10 946	
Total des produits financiers (V)						GP	748 079	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	273 402	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	370 733	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	644 135	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	103 944	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(122 909)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>KEN GROUP</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 015 151
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 138 060
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(122 909)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	13 401
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	22 959
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 967
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				D8	
		TOTAL II		11 788		KE	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD	11 788	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	3 454	KS		KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			12 353	KV		KX
	Matériel de transport *			7 620	KY		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique			23 434	LB		LD
	Emballages récupérables et divers *				LE		LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LJ
	Avances et acomptes				LK		LM
	TOTAL III			46 861	LN		LP
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
Autres participations		8U	7 187 949	8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	127 833	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	7 315 783	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	7 374 432	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV	11 788	LW
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	8 654	MK
	Autres immobilisations corporelles		IU		MM	17 671	MN
	Matériel de transport		IV		MP	9 700	MQ
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	40 961	MT
	Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA
	Avances et acomptes		NC		ND		NE
	TOTAL III		IY		NG	76 986	NH
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	
Autres participations		IØ	2 080 736	ØX	5 152 571	ØY	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	127 937	2F	
TOTAL IV		I3	2 080 736	NJ	5 280 508	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	2 080 736	ØK	5 369 281	ØL	

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 31 | 12 | 2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: KEN GROUPNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		KEN GROUP						Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	11 098	PF		PG		PH	11 098
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	1 888	QA	1 461	QB		QC	3 349
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	8 882	QE	1 953	QF		QG	10 835
	Matériel de transport			QH	1 037	QI	2 168	QJ		QK	3 205
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	15 407	QM	6 616	QN		QO	22 023
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL III				QU	27 214	QV	12 198	QW		QX	39 413
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	38 312	ØP	12 198	ØQ		ØR	50 511
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	218 294	5W 273 402	5X 218 294	5Y 273 402
TOTAL II	5Z	218 294	TV 273 402	TW 218 294	TX 273 402
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	218 294	UB 273 402	UC 218 294	UD 273 402
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation			UE	UF	
- financières			UG 273 402	UH 218 294	
- exceptionnelles			UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise :		KEN GROUP				Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	841 560	UM		UN	841 560			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	127 937	UV		UW	127 937			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	57 796		57 796					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 000		1 000					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	860		860					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	13 522		13 522				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 843		3 843				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	8 846 624		8 846 624					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	37 430		37 430					
	Charges constatées d'avance		VS	7 026		7 026					
	TOTAUX			VT	9 937 597	VU	8 968 100	VV	969 496		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	46 357						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	2 080 736						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 154 212		333 743		1 820 469			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	10 778				10 778				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	23 060		23 060						
Personnel et comptes rattachés		8C	36 907		36 907						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	80 639		80 639						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	105 143		105 143					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 324		5 324					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	237 740		237 740						
Groupe et associés (2)		VI	4 194 109				4 194 109				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	6 847 913	VZ	822 557		6 025 357			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	103	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : KEN GROUP		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	7 148	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	7 148	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8
		- imposées aux taux de 0 %				ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme		WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I		
						WR		
						7 148		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* (Produit net des actions et parts d'intérêts)		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles* (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Autres entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	XF
		Part de coopération avec CICE (art. 44 undecies)	L6	Secours investissements immobiliers cédés (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la dette (44 quinquies)	PA	
		APC-IE (art.44 octies et octies A)	OV	Bonus d'emploi à dynamiser (art.44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI			XH	
		déficit (II moins I)					XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			129 283	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			XO	
						129 283		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise KEN GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	51 670
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD2018

Désignation de l'entreprise KEN GROUP										Néant <input type="checkbox"/>				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(664 807)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	1 404						
						- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	692 877		Dividendes		ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF							
	TOTAL I	ØF	28 070		Report à nouveau		ZG	26 667						
										TOTAL II		ZH	28 070	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT	1 390					
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	77 299	XQ	77 299					
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	8 420					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	331 546					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV						
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	174 517					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	593 172		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	831					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	16 236					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	17 067		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY						
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ						
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*							ØB						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1,67 %					
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP					— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	1			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG	347 530					
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH	188 454					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(129 283)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(1 122 073)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	48972385800028						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : KEN GROUP							Néant <input type="checkbox"/> *
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪	
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenus sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2018

Désignation de l'entreprise : KEN GROUP

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 % ^② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^① .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^① .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>KEN GROUP</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : KEN GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :		SAS KEN GROUP 489723858	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 256 835	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 256 835	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4 270	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	4 270	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	30 249	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	532 159	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	17 067	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	12 198	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	591 674	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	669 431
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	669 431	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	1 256 835	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	9	
Période de référence	GY	du	01/01/2017
	GZ	au	31/12/2017
Date de cessation	HR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel : *	YP	9	
	YF	dont apprentis	
	YG	dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 4 8 9 7 2 3 8 5 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KEN GROUP

ADRESSE (voie) 4 B rue st sauveur

CODE POSTAL 75002 VILLE Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination AUDACIA

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 2 4 7 1 7 9 2 % de détention 41,75 Nb de parts ou actions 972250

Adresse : N° 6 Voie RUE DE TEHERAN

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SRL Dénomination ZAK

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 3 1 9 8 2 2 7 % de détention 56,41 Nb de parts ou actions 1313700

Adresse : N° 4 B Voie RUE SAINT SAUVEUR

Code Postal 75002 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 4 8 9 7 2 3 8 5 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KEN GROUP

ADRESSE (voie) 4 B rue st sauveur

CODE POSTAL 75002

VILLE Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

5

Forme juridique	SAS	Dénomination	WHITE KEN	N° SIREN (si société établie en France)	7 9 3 2 0 6 8 5 5	% de détention	100
Adresse :	N° 4 B	Voie	RUE SAINT SAUVEUR	Code Postal	75002	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BLACK KEN	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 4 3 3 6 7 6 1	% de détention	46,76
Adresse :	N° 4 B	Voie	RUE SAINT SAUVEUR	Code Postal	75002	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	BABYLONE	N° SIREN (si société établie en France)	8 0 0 0 7 0 8 2 3	% de détention	100
Adresse :	N° 4 B	Voie	RUE SAINT SAUVEUR	Code Postal	75002	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SA	Dénomination	KEN CLUB	N° SIREN (si société établie en France)	3 3 3 8 8 4 2 0 3	% de détention	20,3
Adresse :	N° 100	Voie	AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY	Code Postal	75016	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	CAFE BEAUBOURG	N° SIREN (si société établie en France)	8 0 8 6 5 3 7 9 4	% de détention	10
Adresse :	N° 100	Voie	RUE SAINT MARTIN	Code Postal	75004	Commune	PARIS
				Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

KEN GROUP

Société par Actions Simplifiée

4 bis, rue Saint Sauveur
75002 Paris
R.C.S Paris 489 723 858

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelma Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39.

KEN GROUP

Société par Actions Simplifiée

4 bis, rue Saint Sauveur

75002 Paris

R.C.S Paris 489 723 858

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KEN GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « Titres de participation » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraude ou d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

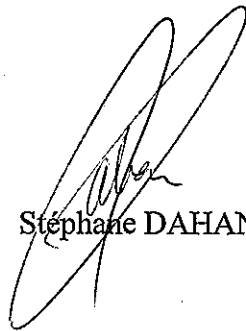
- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DAHAN

Bilan Actif

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	11 788	11 098	690	690
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 788	11 098	690	690
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 654	3 349	5 305	1 566
Autres immobilisations corporelles	68 331	36 063	32 268	18 081
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	76 986	39 413	37 573	19 647
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 311 011		4 311 011	4 311 011
Créances rattachées à des participations	841 560		841 560	2 876 938
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	127 937		127 937	127 833
TOTAL immobilisations financières :	5 280 508		5 280 508	7 315 783
ACTIF IMMOBILISÉ	6 369 281	50 511	5 318 770	7 336 120
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	57 796		57 796	1 747 800
Autres créances	8 903 279		8 903 279	4 319 051
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 961 074		8 961 074	6 066 851
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				500 000
Disponibilités	1 319		1 319	684 495
Charges constatées d'avance	7 026		7 026	9 717
TOTAL disponibilités et divers :	8 345		8 345	1 194 212
ACTIF CIRCULANT	8 969 419		8 969 419	7 261 063
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	14 338 700	50 511	14 288 190	14 597 182

Bilan Passif

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 931 532	931 532	931 532
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 321 966	6 321 966
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	9 620	8 216
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	26 667	(664 807)
Résultat de l'exercice	(122 909)	692 877
TOTAL situation nette :	7 166 874	7 289 784
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	7 166 874	7 289 784
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	273 402	218 294
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	273 402	218 294
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 154 212	2 484 613
Emprunts et dettes financières divers	4 204 887	3 671 120
TOTAL dettes financières :	6 359 100	6 155 733
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 060	166 234
Dettes fiscales et sociales	228 014	464 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	237 740	302 240
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	488 814	933 372
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 847 913	7 089 105
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 288 190	14 597 182

Compte de Résultat (Première Partie)

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 27/06/18
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 256 835		1 256 835	1 417 314
Chiffres d'affaires nets	1 256 835		1 256 835	1 417 314
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 967	500
Autres produits			4 270	480
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 267 072	1 418 294
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 595	5 155
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			593 172	665 730
TOTAL charges externes :			598 768	670 885
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			17 067	6 531
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			461 685	522 694
Charges sociales			185 913	216 794
TOTAL charges de personnel :			647 598	739 489
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 198	4 398
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			12 198	4 398
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1	0
CHARGES D'EXPLOITATION			1 275 632	1 421 303
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(8 560)	(3 009)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 27/06/18
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(8 580)	(3 009)
Bénéfice attribué ou perte transférée	218 294	438 006
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	518 839	14 961
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	218 294	438 006
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 946	
	748 079	452 967
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	273 402	218 294
Intérêts et charges assimilées	370 733	280 781
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	644 135	499 075
RÉSULTAT FINANCIER	103 944	(46 108)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(122 909)	(487 123)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 180 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		1 180 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		1 180 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 015 161	3 051 261
TOTAL DES CHARGES	2 138 060	2 358 384
BÉNÉFICE OU PERTE	(122 909)	692 877

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice social précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 14 165 281 €.

Le résultat net comptable est une perte de 122 909 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- stock de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

- les immobilisations corporelles sont évaluées à leur d'acquisition ou à leur coût de production.

- les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur d'usage lorsqu'elle est inférieure.

Cette dernière est déterminée en fonction des perspectives de développement des sociétés considérées, et plus généralement par référence aux objectifs poursuivis lors de leur acquisition ou leur création.

De façon générale, les pertes encourues au cours des premières années d'exploitation par les filiales nouvellement créées ou rachetées sont considérées comme la contrepartie normale du développement.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Au 31/12/2017, KEN GROUP a provisionné une perte au titre de l'exercice 2017 de SNC Babylone à hauteur de 273 402 €.

- Intégration fiscale : KEN GROUP et ses filiales 100% WHITE KEN et GREEN KEN, font l'objet d'une intégration fiscale aux termes de laquelle Ken Group, en tant que société mère, est seule redevable de l'impôt. White Ken et Green Ken calculent l'impôt comme si elles n'étaient pas intégrées fiscalement. Les éventuelles économies d'impôt restent définitivement acquises à Ken Group.

Au 31/12/2017, Ken Group, White Ken et Green Ken n'enregistrent pas de charge d'impôt compte tenu des déficits reportables existants dans les 3 sociétés.

- La société Ken Group a refacturé exceptionnellement les frais financiers supportés au titre de frais de cet exercice. Cette refacturation exceptionnelle, s'élève à 500 000 € HT.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Règles & Méthodes Comptables

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/06/18
Tenue de compte EURO

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation :

A- Chiffre d'affaires : 1256 835 €. Le chiffre d'affaires correspond à la facturation des prestations de services aux différentes sociétés du groupe pour un montant de 1 265 074 € et à -8 239 € de facturation à la société Frères Zak au titre de prestations délivrées à la société pour le compte de ses activités de production.

B- Résultat financier : 103 944 €

Le résultat financier de l'exercice se décompose de la manière suivante :

- Reprise provision perte Babylone : + 218 294 €
- Revenus des créances rattachées aux participations et de placements : +29 785 €
- Refacturations des frais financiers supportés par Ken Group : + 500 000 €
- Intérêts des emprunts : -70 970 €
- Provision pour perte Babylone 2017 : -273 402 €
- Frais de gestion Audacia : - 199 915 €
- Intérêts des comptes courants : -5 125 €

C- Résultat exceptionnel : Néant

D- Engagements donnés hors bilan :

- Dans le cadre de l'avenant du 15/05/2017 du bail commercial avec la société 21 Blanche, contracté par la société White Ken, la société Ken Group s'est portée caution pour une somme équivalent à 12 mois de loyer.

La garantie à 1ère demande accordée par Ken Group pour l'exécution des travaux de sa filiale White Ken n'est plus d'actualité, le montant des travaux visé à savoir 3M€ ayant été investis au 31/12/2016.

- Véhicules en crédit-bail :

FGA Capital, 20 loyers restants à 998 €, soit 19 960 €

Loc-Action : 10 loyers restants à 1 173,71 € soit 11 737,10 €

Loc-Action : 13 loyers restants à 806,77 € soit 10 488 €

- Engagements de retraite : information considérée comme non significative.

E- Engagements reçus :

Néant

F- Rémunérations des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

G- Effectif moyen :

Au 31/12/16 : 10

Au 31/12/17 : 10

NOTES SUR LE BILAN

H- Immobilisations incorporelles : Usufruit des titres Babylone pour 690 €.

I- Immobilisations financières : 5 280 508 €

- titres de participation BLACK KEN détenue à 51,21 %, pour 1 139 770 €

- titres de participation WHITE KEN détenue à 100 %, pour 2 001 000 €

- titres de participation KEN CLUB détenue à 20,31 %, pour 1 045 240 €

- titres de participation Holding Castel (détenue à 10 %), pour 125 001 € et créances pour 212 148 €

- créances Babylone (KEN GROUP détient l'usufruit à 100% dans le cadre du prochain club boulevard Raspail) pour 2 080 736 €

- dépôt de garantie pour les bureaux (St Sauveur et Greneta) : 27 937 €

- dépôt de caution au titre des 2 emprunts BPI : 100 000 €

J- Dettes sur immobilisations pour 237 740 €. Elle concerne le solde du prix des actions KEN CLUB rachetées à P. BENZAQUEN.

K- Emprunts et dettes groupe pour 4 194 109 € : concernent les comptes courants Black Ken pour 2 887 621 €, Ken Club pour 1 306 488 €

Immobilisations

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/06/18
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions sports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autras immobilisations incorporelles	11 788		
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 788		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 454		5 200
Installations générales, agencements et divers	12 353		5 318
Matériel de transport	7 620		2 080
Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 434		17 527
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	46 861		30 124
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises an équivalence			
Autres participations	4 311 011		
Autras titres immobilisés	2 876 938		
Prêts et autres immobilisations financières	127 833		103
TOTAL immobilisations financières :	7 315 783		103
TOTAL GÉNÉRAL	7 374 432		30 228

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessons mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Révaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autras immobilisations incorporelles			11 788	
TOTAL immobilisations incorporelles :			11 788	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. Industriels			8 654	
Inst. générales, agencements et divers			17 671	
Matériel de transport			9 700	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			40 961	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			76 986	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			4 311 011	
Autras titres immobilisés		2 035 378	841 560	
Prêts et autres immo. financières			127 937	
TOTAL immobilisations financières :		2 035 378	5 280 508	
TOTAL GÉNÉRAL		2 035 378	5 369 281	

Amortissements

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 27/06/18
 Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	11 098			11 098
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 098			11 098
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 888	1 461		3 349
Inst. générales, agencements et divers	8 882	1 953		10 835
Matériel de transport	1 037	2 168		3 205
Mat. de bureau, informatique et mobil.	15 407	6 616		22 023
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	27 214	12 198		39 413
TOTAL GÉNÉRAL	38 312	12 198		50 511

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 461		
Installations générales, agencements et divers	1 953		
Matériel de transport	2 168		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 616		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	12 198		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	12 198		

Amortissements (suite)

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
 Edition du 27/06/18
 Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 27/06/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	218 294	273 402	218 294	273 402
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	218 294	273 402	218 294	273 402

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	218 294	273 402	218 294	273 402
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 27/06/18

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	841 560		841 560
Prêts			
Autres immobilisations financières	127 937		127 937
TOTAL de l'actif immobilisé :	969 496		969 496
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	57 796	57 796	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	860	860	
État - impôts sur les bénéfices	13 522	13 522	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	3 843	3 843	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	8 846 624		8 846 624
Débiteurs divers	37 430	37 430	
TOTAL de l'actif circulant :	8 961 074	114 451	8 846 624
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7 026	7 026	

TOTAL GÉNÉRAL	9 937 597	121 477	9 816 120
----------------------	------------------	----------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 154 212	490 000	1 664 212	
Emprunts et dettes financières divers	10 778	10 778		
Fournisseurs et comptes rattachés	23 060	23 060		
Personnel et comptes rattachés	36 907	36 907		
Sécurité sociale et autres organismes	80 639	80 639		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	105 143	105 143		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 324	5 324		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	237 740	120 000	117 740	
Groupe et associés	4 194 109		4 194 109	
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	6 847 913	871 852	5 976 061	
----------------------	------------------	----------------	------------------	--

Charges à Payer

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/06/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 778
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 060
Dettes fiscales et sociales	56 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	90 833

Détail des dettes fiscales et sociales :

- congés payés et charges pour 51670 €

- Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit : provisions pour 10 778 €

Produits à Recevoir

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/06/18
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	860
TOTAL	860

Produits à recevoir 860 € :

- il s'agit de la provision 2017 pour l'aide à l'embauche pour 667 €

- excédent cvae 2017 : 193 €

Charges et Produits Constatés d'Avance

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 27/06/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	7 026	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	7 026	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/06/16
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissam.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du Capital Social

KEN GROUP

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Édition du 27/06/18

Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2328830	0,4
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2328830	0,4